



TERMITE Métropole

Objectif

Être capable de réaliser un « État du bâtiment relatif à la présence de termites ».

Effectif	15 stagiaires
Coût	Voir grille tarifs
Durée	3 jours
Public	Tout public

Pré requis : Pré requis formation conseillé (non obligatoire) -> Avoir des connaissances générales du bâtiment (Voir autre stage « Termes Techniques du Bâtiments » chez EBTP).

Pédagogie

Théorie	Cours appuyés par vidéo-projection présentant la biologie des parasites, les dégradations qu'il faut savoir identifier, etc...
Moyens matériels	Vidéo, vidéo projection 2D et 3D.
Moyens humains	Formateur intervenant qualifié pratiquant, ayant exercé dans le domaine.
Documentation	Un support de stage reprenant l'essentiel de la formation est remis au stagiaire. Ce support papier contient de multiples photos couleur 2D et 3D, les lunettes spéciales de visualisation en relief sont offertes avec le support de cours.

Programme

Détail	<p>JOUR 1 - Matin (4 heures) 1°) LES BOIS D'OEUVRES LES PLUS UTILISES DANS LA CONSTRUCTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les reconnaître, appréhender leurs résistance naturelle à certains agents d'altération et/ou en fonction de leur classe de risque biologique (exposition dans la construction). <p>JOUR 1 - Après-midi (4 heures) 2°) LES ALTERATIONS BIOLOGIQUES DES BOIS OEUVRES DANS LA CONSTRUCTION:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les agents de dégradation biologiques des bois d'oeuvre les plus communs : - Leur biologie.
---------------	--

- Les champignons, « leurs signatures ».
- Insectes nidificateurs « leurs signatures ».
- Insectes à larves xylophages les plus communs Capricornes des maisons (Hylotrupes bajulus), Hesperophanes, Vrillettes (grosses et petites), Lyctus, Curculionidae. : «leurs signatures ».
- Le mode de propagation et de multiplication de ces agents de dégradation biologique des bois dans les immeubles

JOUR 2 - Matin (4 heures)

- La méthodologie en recherche de leur présence, le déroulement d'une bonne « investigation » (Détecter leurs signatures, traces ou séquelles, stigmates de l présence).
- Incidence économique.
- Les techniques et procédés de luttés les plus utilisés.
- Le termite en France métropolitaine :
- La biologie des termites.
- leurs techniques « invasives » des constructions.
- comment reconnaître et connaître les insectes termites, leurs altérations.
- espèces et sous-espèces rencontrées en France métropolitaine.
- « leur signature respective».

JOUR 2 - Après-midi (4 heures)

- Leurs dégâts.
 - Le mode de propagation du termite dans les immeubles.
 - sol, murs, bois.....
- 3°) LES EQUIPEMENTS DU DIAGNOSTIQUEUR (protection, outils et matériel/matériaux...) :
- Le contrôle sur site en recherche de termites :
 - l'équipement(EPI),
 - l'état physique de l'expert,

JOUR 3 - Matin (4 heures)

- la chronologie d'investigation.
- - Le droit applicable (réglementation, norme, arrêtés de compétences...)
- Le rapport de mission écrit : le fond (contenu) et la forme de l'état relatif à la présence de termite.
- son squelette,
- sa rédaction,
- ses pièces annexes (courrier AR pour devoir de conseil, etc...),
- assurances obligatoires : R.C.P

JOUR 3 - Après-midi (4 heures)

- Visualisation de larves et insectes xylophages, d'insectes nidificateurs, de champignons..
- Utilisation d'un plateau technique et d'une abondante « matériauthèque ».
 - Matériauthèque comprenant plusieurs centaines de grands échantillons atteints par tous types d'agents de dégradation du bois et d'autres matériaux dérivés ou non du bois et utilisé dans les constructions.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">- Constat d'altération d'échantillons de bois attaqués, visualisation d'une termitière vivante, projection vidéo de termites vivants filmés par EBTP.- étude de cas (émission d'un rapport selon un scénario exemple de mission).- évaluation des connaissances acquises par le stagiaire (QCM). (évaluation entre compétences attendues dans les arrêtés de compétences et celles observées). |
|--|--|

Documents délivrés

Attestation de formation stipulant date de présence au stage et avis concernant réussite avec succès ou pas des examens (Après contrôle entre les compétences attendues et observées).

Remarque :

Pré requis pour être éligible aux EXAMENS DE CERTIFICATION après FORMATION prodiguée par Ebtp:
- FORMATION OBLIGATOIRE d'au moins 3 jours : Attestation de formation délivrée par EBTP.

Les thèmes sur lesquels vous allez exprimer vos acquis lors de l'examen de certification sont listés dans l'arrêté de compétence du « 2 Juillet 2018 , en annexe 3 - § 4.3 », et sont les suivants :

Examen théorique

La personne physique candidate à la certification démontre qu'elle possède les connaissances requises sur :

- les différentes structures des principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment en rapport avec le bois ;
- la biologie des termites présents sur le territoire concerné ;
- les techniques de construction, les problèmes et pathologies du bâtiment ;
- les textes réglementaires sur le sujet ;
- le bois et matériaux dérivés, ses agents de dégradations biologiques, sa durabilité naturelle et conférée, et ses applications en construction ;
- les notions relatives aux différentes méthodes et moyens de lutte contre les termites, méthodes préventives et curatives ;
- les équipements nécessaires au bon déroulement de la mission.

Examen pratique

La personne physique candidate à la certification démontre qu'elle :

- applique une méthodologie de réalisation des états relatifs à la présence des termites dans le bâtiment et utilise les outils adaptés à l'activité ;
- sait rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.